Le marché du travail dans la crise : un cadrage statistique

Olivier Marchand Claude Minni

Cette contribution a pour objectif de présenter une description générale des conséquences de la crise de 2008-2009 sur le marché du travail français pour éclairer le contexte socioéconomique dans lequel ont été mis en place les dispositifs publics ou négociés qui sont analysés par J. Freyssinet *.

La crise économique de 2008-2009 a eu un impact important sur la situation de l'emploi mais, relativement au repli de la production, les destructions d'emplois que l'on a observées ont été de moindre ampleur que lors de la récession de 1992-1993.

Le coût de la crise a été en bonne partie supporté par la frange la plus jeune et la moins qualifiée de la population active, celle qui connaît le plus l'emploi précaire, le sous-emploi et le chômage récurrent. En outre, on observe une dégradation moyenne de la qualité des emplois retrouvés, à la fois du point de vue des statuts d'emploi et des durées travaillées.

* Voir dans la même revue J. Freyssinet: Les négociations collectives et les politiques publiques face aux « conséquences sociales » de la crise économique olivier.marchand@insee.fr claude.minni@free.fr

Mots clés : Crise. Cycle de productivité. PIB. Heures travaillées. Emploi. Chômage. ans un premier temps, on s'efforcera de caractériser les grandes évolutions récentes de la production, de la productivité, de l'emploi et du chômage par comparaison avec les deux dernières phases de ralentissement marqué de l'économie, à savoir la récession du début des années 1990 et le coup d'arrêt du début des années 2000. On a choisi pour ce faire de dater dans chaque cas le retournement de l'activité (respectivement premier trimestre 1992, premier trimestre 2001, premier trimestre 2008) puis d'analyser les évolutions comparées des variables d'intérêt au cours des deux ou trois années qui suivent.

On décrira ensuite de façon plus fine les évolutions de l'emploi à partir d'indicateurs de stocks mais aussi de flux. Enfin on mènera le même type d'analyses à propos des évolutions du chômage.

1. Cadrage général : les grandes évolutions de la période 2008-2009 rapprochées des phases de ralentissement de 1992-1993 et de 2001-2002

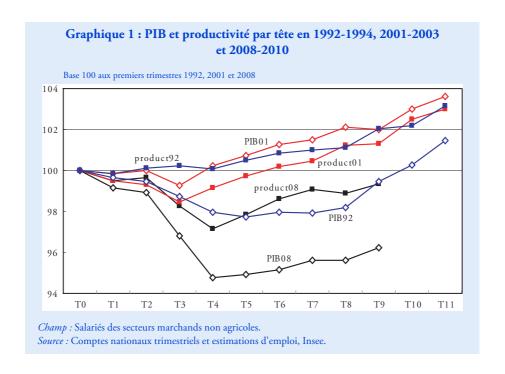
1.1. PIB et productivité par tête

De façon à obtenir des évolutions plus sensibles à la conjoncture, on a choisi de raisonner ici sur les seules activités marchandes non agricoles. En ce qui concerne le PIB, les années 2008 et 2009 connaissent un choc beaucoup plus marqué que ceux du début des années 1990 ou 2000 : du premier trimestre 2008 au premier trimestre 2009, le PIB marchand chute de plus de 5 %, à comparer au - 2 % de 1992-1993 et au simple ralentissement de 2001-2002 (graphique 1). Toutefois, à l'issue de ces quatre trimestres de dérapage, une reprise, certes timide et fragile, intervient de façon plus précoce que lors de la récession de 1992-1993.

Il est donc très difficile de comparer ces chocs pour juger de l'efficacité relative des dispositifs mis en place pour contrer leurs effets négatifs sur la situation du marché du travail. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la crise récente appelait nécessairement des moyens beaucoup plus importants que les phases précédentes.

Dans les secteurs marchands non agricoles la productivité par tête (valeur ajoutée moyenne par emploi) s'est dégradée de près de 3 % en quatre trimestres au cours de la crise de 2008-2009, alors qu'en 1992-1993 elle avait seulement stagné. Au deuxième trimestre 2010, neuf trimestres après le début de la crise, la productivité par tête n'est pas encore revenue à son niveau initial, alors qu'au deuxième trimestre 1994, elle était de 2 % supérieure à son niveau du premier trimestre 1992. Cela tient, au moins en partie, à l'affaiblissement tendanciel des gains de productivité qui seraient à l'œuvre depuis le premier choc pétrolier ; ainsi,

alors qu'au cours de la décennie 1990 la productivité des emplois de l'ensemble de l'économie a progressé de 1,3 % par an, au cours de la décennie 2000 elle n'a crû que de 0,7 % l'an (+1,2 % si l'on fait abstraction des années de crise 2008-2010). Mais il n'est guère possible d'aller au-delà de ces simples constats, dans la mesure où le cycle actuel de productivité n'est pas achevé. On ne peut donc pas savoir si l'on assiste à un nouveau ralentissement du rythme de croissance de la productivité, de même qu'on ne peut se prononcer sur les délais d'ajustement de l'emploi à la production au cours de la crise récente.

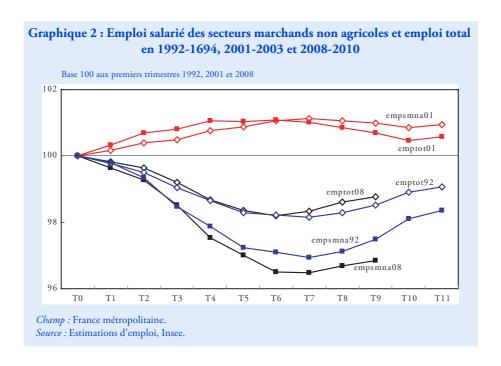


1.2. Emploi

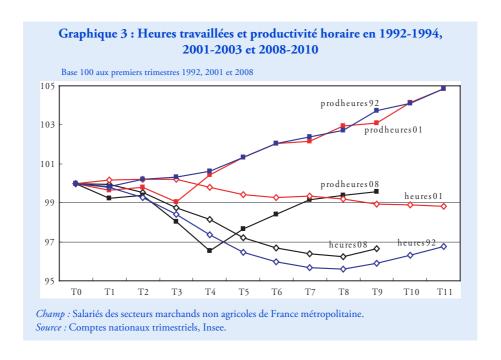
Ces évolutions de la productivité par tête montrent que les conséquences sur l'emploi de la récession de 1992-1993 ont été relativement plus sévères que celles de la dernière période et que celles du ralentissement de 2001-2002, au cours duquel l'emploi s'est bien maintenu, que ce soit en termes d'emploi total ou en termes d'emploi salarié marchand.

Les destructions nettes d'emplois ont donc été relativement nombreuses durant les années 1992 et 1993, alors qu'il n'y en a pas eu dix ans plus tard en dépit d'une croissance presqu'aussi décevante la première année (graphique 2). Pour ce qui est de 2008-2009, les réductions d'effectifs salariés dans les secteurs marchands sont légèrement plus amples qu'en 1992-1993 (- 3,3 % sur deux ans contre - 2,9 %) mais, eu égard à la chute de l'activité enregistrée entre le début de 2008 et le début

de 2009, l'ajustement aurait pu être beaucoup plus brutal. Toutefois, celui-ci n'est peut-être pas encore totalement achevé du fait du retard dans l'ajustement de la productivité. Pour ce qui est de l'emploi total, l'évolution depuis le premier trimestre 2008 est très proche de celle observée en 1992-1993; lors de la crise récente, l'évolution de l'ensemble des emplois non salariés et des emplois non marchands a donc été plus favorable qu'en 1992-93 et a compensé le différentiel du secteur marchand.

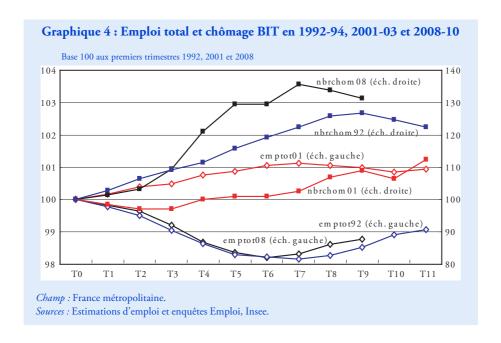


Au cours de l'année 2009 et au début de l'année 2010, les réductions d'effectifs ont été également un peu atténuées par des mesures de réduction de la durée moyenne du travail qui ont pesé sur le volume d'heures travaillées et favorisé ainsi la productivité horaire du travail (graphique 3). Le phénomène avait toutefois été plus marqué lors de la récession de 1992-1993 et en 2001-2002, où, dès la première année du retournement, l'ajustement sur l'emploi avait été amorti grâce à la flexibilité du temps de travail. En 1992-1993, on avait assisté à un développement sensible du travail à temps partiel, en 2001-2002, à une baisse de la durée collective du travail. En 2009, c'est essentiellement à travers le recours au chômage partiel que le temps de travail a diminué.



1.3. Chômage

Le contexte démographique et les comportements d'activité aux âges extrêmes ont nettement évolué entre les années 1990 et les années 2000. Au début des années 1990, les premières générations du « baby-boom » avaient encore des âges de « pleine activité », tandis que les générations les plus jeunes, celles nées à la fin des années 1960 ou au tout début des années 1970, alimentaient encore massivement le marché du travail; les taux d'activité des jeunes baissaient rapidement avec l'allongement des études et ceux des seniors s'étaient stabilisés depuis la fin des années 1980. Au début du nouveau millénaire, la situation est tout autre. Les premières générations du « baby-boom » atteignent progressivement les âges où les taux d'activité diminuent rapidement, tandis que le marché du travail est alimenté par les générations moins nombreuses nées après 1975. Le contexte démographique contribue donc à peser sur la progression de la population active par rapport aux années 1990, bien que le solde migratoire ait augmenté sur la période. D'un autre côté, les taux d'activité des jeunes se sont stabilisés et ceux des seniors ont progressé, contribuant ainsi à accroître la progression de la population active par rapport aux années 1990. L'impact de la démographie et celui des comportements d'activité sur les évolutions respectives de l'emploi et du chômage se sont en quelque sorte compensés et le lien emploi-chômage est resté fort. Alors que la hausse du taux de chômage est limitée sur la période intermédiaire : +1,1 point entre fin 2001 et fin 2003, elle est plus importante et sensiblement équivalente en 1992-1993 et en 2008-2009, avec respectivement +2,1 et +2,3 points en deux ans. On voit même qu'à pertes d'emplois à peu près identiques, l'accroissement du nombre de chômeurs est plus sensible sur les dernières années qu'en 1992-1993 (graphique 4).



2. Analyse fine des évolutions de l'emploi

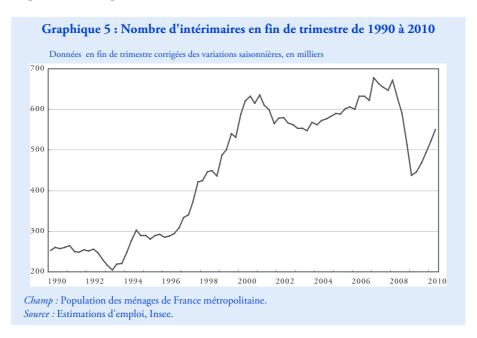
2.1. Les stocks

Le retournement de l'emploi s'est produit au printemps 2008 mais c'est l'année 2009 qui a été la plus noire en termes de destructions d'emplois. Sur les deux années, le nombre de salariés des secteurs marchands non agricoles chute de près de 550 000 et l'emploi total d'environ 430 000, ce qui fait que, fin 2009, l'économie française retrouve un niveau d'emploi proche de ce qui prévalait à la mi-2006. On observe d'autre part le décalage habituel entre la reprise timide de l'activité qui se produit au deuxième trimestre 2009 et la moindre dégradation de l'emploi qui intervient six mois plus tard et semble se confirmer au premier semestre 2010 (+ 0,2 % pour le nombre de salariés des secteurs principalement marchands au cours de chacun des deux trimestres, mais presque uniquement du fait de l'intérim).

Sectoriellement, la crise a surtout marqué son empreinte sur l'emploi industriel, et encore plus si l'on considère l'emploi intérimaire du point de vue du secteur utilisateur et non du secteur employeur : l'industrie a supprimé plus de 80 000 postes de travail en 2008 et plus de 170 000 en 2009, auxquels s'ajoutent les 150 000 emplois d'intérimaires détruits entre le deuxième trimestre 2008 et le premier trimestre 2009. Toutefois, cette forme particulière d'emploi, totalement en phase avec la conjoncture économique, est repartie à la hausse dès le deuxième trimestre 2009. Pour l'industrie, qui perdait tendanciellement des emplois depuis le début de la décennie, la crise n'a fait qu'accentuer cette baisse, face il est vrai à une très forte chute de la valeur ajoutée trimestrielle (-10 % au cours des dix trimestres

suivant le retournement de 2008). Mais pour la construction et le tertiaire marchand, il s'agit véritablement d'un retournement qui dans le premier cas se produit au quatrième trimestre 2008 et se poursuit en 2009 et au premier semestre 2010, alors que dans le second cas les pertes d'emploi (hors intérim) n'affectent que la période allant du troisième trimestre 2008 au troisième trimestre 2009.

Par type de contrat, l'intérim a constitué pour les entreprises le premier et principal facteur d'ajustement au repli de l'activité économique, perdant en une année 235 000 postes (-35 %), soit beaucoup plus que lors des ralentissements précédents. De la mi-92 à la mi-93 l'emploi intérimaire avait aussi reculé, mais seulement de 50 000 postes (-20 %) (graphique 5). Fin 2009, le nombre d'intérimaires reste inférieur à ce qu'il était dix ans auparavant Même si l'activité intérimaire et donc les recrutements ont repris au cours de l'année 2009, c'est l'un des premiers signes que le coût de l'ajustement a été en bonne partie supporté par la frange la plus jeune et la moins qualifiée de la population active. S'agissant du partage entre CDI et CDD, les données de l'enquête Emploi montrent qu'en 2008-2009, la part des CDI dans l'emploi salarié privé a continué à progresser, passant de 85,6 % à 87,5 % entre la fin 2007 et l'été 2009, avant de se retourner (graphique 6), alors que la part des CDD (hors emplois aidés) dans l'emploi salarié privé a baissé du début 2008 au début 2009 mais semble se redresser au début 2010 (graphique 7). Au second trimestre 2010, 86,5 % des salariés du privé sont en CDI, 7,1 % sont en CDD, le reste correspondant à des emplois aidés et à des missions d'intérim. Au total, au cours du premier semestre 2010, la proportion des personnes de 15 à 64 ans en CDD ou en intérim augmente, alors que celle des personnes en CDI continue à diminuer, ce qui va dans le sens d'une dégradation moyenne de la qualité des emplois retrouvés par les victimes de la crise.

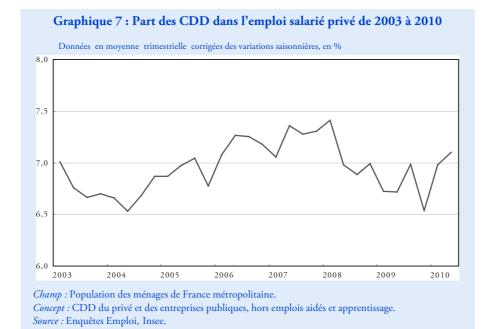


Graphique 6 : Part des CDI dans l'emploi salarié privé de 2003 à 2010 Données en moyenne trimestrielle corrigées des variations saisonnières, en % 88 87 86 80 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010

Champ : Population des ménages de France métropolitaine.

Concept: CDI du privé et des entreprises publiques.

Source: Enquêtes Emploi, Insee.



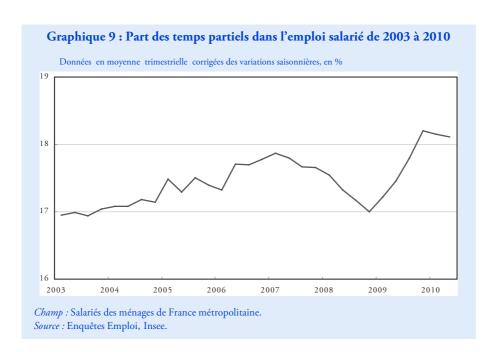
70

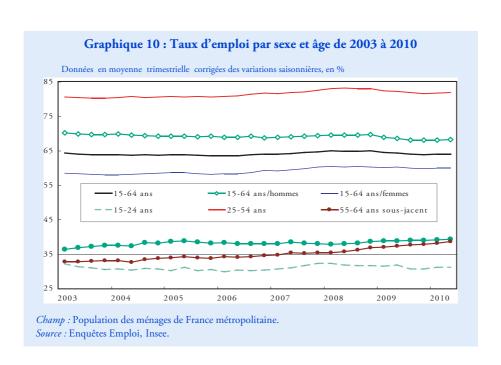
Comme l'a observé le groupe Alpha dans son rapport « Crise et pauvreté : une analyse sectorielle qualitative », il semble donc bien que l'ajustement a d'abord porté sur les salariés du marché externe avec le non-renouvellement de CDD et surtout le moindre recours à l'intérim. Dans un deuxième temps, à partir de l'automne 2008, les entreprises ont privilégié des mesures de flexibilité interne portant sur le temps de travail, chômage partiel surtout : selon l'enquête Emploi, la part des personnes en situation de chômage partiel ou technique dans l'emploi s'accroît de 0,2 % à 1 % entre l'été 2008 et le printemps 2009 (graphique 8). Enfin, dans un troisième temps, elles ont réduit le volume d'emploi interne, mais souvent dans le cadre de plans sociaux et de départs volontaires qui ont atténué les conséquences sociales des mesures prises vis-à-vis des titulaires de contrats stables.



Autre forme particulière d'emploi, l'emploi à temps partiel représente une proportion croissante des emplois en 2009 après avoir baissé en 2008 (graphique 9). Au sein des emplois à temps partiel, la composante du sous-emploi que représente le temps partiel subi s'accroît également en 2009. Comme de son côté le chômage partiel s'étend fortement à partir du deuxième semestre 2008, le sous-emploi dans son ensemble est en hausse sensible sur toute l'année 2009 et encore au début de 2010.

Les hommes ont été plus touchés que les femmes par la crise, en lien avec les réductions d'emplois dans l'industrie, la construction et l'activité d'intérim. Selon l'âge, les pertes d'emplois affectent à la fois les jeunes et les 25-50 ans alors que les taux d'emploi des plus âgés ont continué à progresser, surtout si l'on mesure ces derniers en recourant au concept plus pertinent de taux d'emploi « sous-jacent » qui corrige l'effet de la structure démographique (graphique 10).





2.2. Les flux

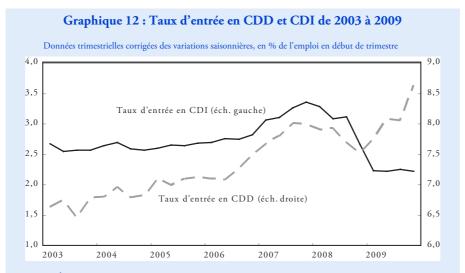
L'analyse *quantifiée* des évolutions des flux d'emplois trimestriels ne peut actuellement être menée de façon rigoureuse à partir de l'enquête Emploi du fait de difficultés d'ordre méthodologique. Toutefois, il est possible de commenter *qualitativement* ces évolutions des entrées-sorties de l'emploi au cours des années 2008-2009. Les transitions emploi-chômage ont été relativement stables de 2003 à 2007, avec même une baisse marquée au cours de la dernière année. Mais à partir du quatrième trimestre de cette année 2007, les pertes d'emplois gonflent sensiblement, passant progressivement d'un rythme trimestriel de moins de 400 000 actifs à environ 500 000. Au cours des deux années 2008 et 2009, cette reprise s'alimente essentiellement de fins de CDD et surtout de fins de mission d'intérim. Par contre, les ruptures de CDI augmentent très peu.

En sens inverse, les transitions chômage vers emploi reculent au second semestre 2007 et surtout durant l'année 2008, avant de reprendre un peu en 2009, mais beaucoup plus sur des emplois précaires (notamment d'intérimaires) que sur des postes stables, et plus souvent aussi qu'auparavant vers des situations de sousemploi. Comme les flux de l'emploi vers l'inactivité ou de l'inactivité vers l'emploi évoluent de façon beaucoup plus régulière sur toutes ces années, on voit que la dégradation de l'emploi de 2008 résulte en grande partie de la conjugaison de destructions accélérées d'emplois temporaires et de moindres recrutements, tandis qu'en 2009 la légère reprise de ces recrutements vient quelque peu atténuer l'effet des suppressions d'emplois qui se poursuivent.

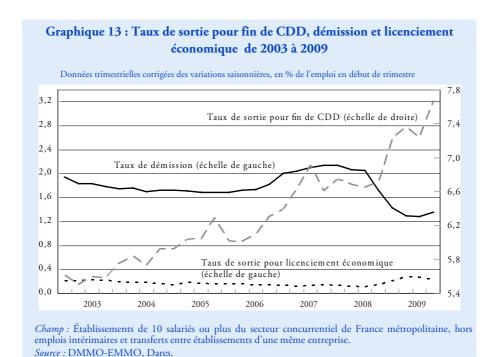
Ces informations issues de l'enquêtes Emploi sont confortées par les données sur les mouvements de main-d'œuvre venant de la DARES et portant sur les établissements de dix salariés ou plus hors emplois intérimaires et transferts entre établissements d'une même entreprise (graphiques 11 à 13) : le taux d'entrée moyen dans les établissements de dix salariés ou plus a plongé à partir de la fin 2007 pour passer en dessous du niveau du taux de sortie à l'automne 2008. Bien que les deux taux remontent à partir du premier semestre 2009, le solde reste négatif jusqu'au quatrième trimestre 2009, dernier point connu. Les variations affectant les entrées dans l'emploi (forte baisse en 2008 suivie d'une légère remontée à partir du printemps 2009) seraient encore plus fortes si l'intérim était pris en compte. Les recrutements sur CDI s'effondrent également à la rentrée 2008 mais ne reprennent pas en 2009. S'agissant des sorties de l'emploi, la montée observée dans les statistiques sur les mouvements de main-d'œuvre apparaît plus précoce (mi 2006mi 2007) que celle décrite par l'enquête Emploi et les motifs de ces sorties diffèrent quelque peu entre les deux sources : dans la source administrative, les effets de la crise se font particulièrement sentir à travers la forte baisse des démissions et l'augmentation des licenciements économiques.

Graphique 11 : Mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de 10 salariés ou plus de 2003 à 2009 Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières, en % de l'emploi en début de trimestre 11,5 11,0 10,5 Taux d'entrée Taux de sortie

Champ : Établissements de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel de France métropolitaine, hors emplois intérimaires et transferts entre établissements d'une même entreprise. *Source :* DMMO-EMMO, Dares.



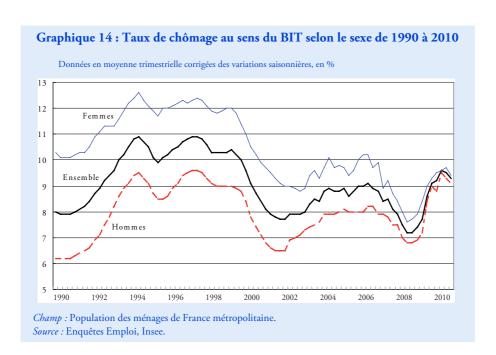
Champ : Établissements de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel de France métropolitaine, hors emplois intérimaires et transferts entre établissements d'une même entreprise. *Source :* DMMO-EMMO, Dares.



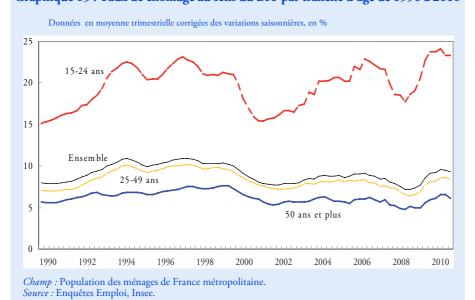
3. Analyse fine des évolutions du chômage

3.1. Les stocks

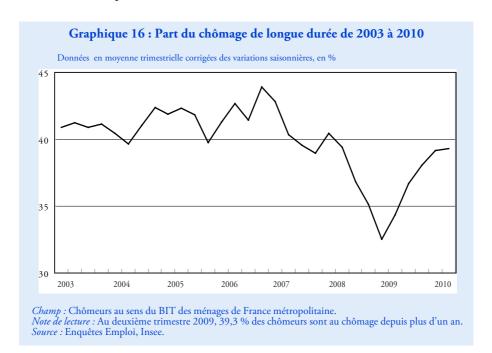
L'aggravation du chômage, liée au retournement conjoncturel du printemps 2008 et aux destructions nettes d'emplois qui en découlent, marque surtout la période allant de la rentrée 2008 à la fin de l'année 2009. Les nouveaux chômeurs sont plutôt des hommes que des femmes (cf. les secteurs particulièrement touchés de l'industrie et de la construction) et plutôt des jeunes que des « adultes », en particulier parmi les moins qualifiés d'entre eux (graphiques 14 et 15). Comme souvent lors des phases récessives, les victimes de l'ajustement ont été les « outsiders » sur le marché du travail. Mais, fait nouveau par rapport aux années 1992-1994 ou 2001-2003, le taux de chômage des seniors s'est accru cette fois-ci pratiquement autant que celui des actifs de 25 à 50 ans : + 1,8 point contre + 2 points entre le premier trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009. Quant aux jeunes, leur taux de chômage a augmenté de + 6,4 points sur la même période, soit nettement plus que pour les adultes (même en tenant compte de la différence de niveau), phénomène habituel en phase de dégradation de la conjoncture économique.



Graphique 15 : Taux de chômage au sens du BIT par tranche d'âge de 1990 à 2010



Autre effet de la crise, le chômage de longue durée, dont la part s'est allégée dans un premier temps avec les inscriptions massives de nouveaux chômeurs, explose en 2009 ce qui reflète bien l'accroissement des durées de chômage. Le nombre de chômeurs de plus d'un an d'ancienneté augmente ainsi de près d'un tiers entre 2008 et 2009 et leur part parmi l'ensemble des chômeurs passe de 32,5 % début 2009 à 39,1 % début 2010 (graphique 16). Ce mouvement qui va se poursuivre en 2010 illustre bien l'acuité de la question des chômeurs arrivant actuellement en fin de droits et n'ayant pas, pour une proportion significative d'entre eux, d'autres ressources de remplacement.

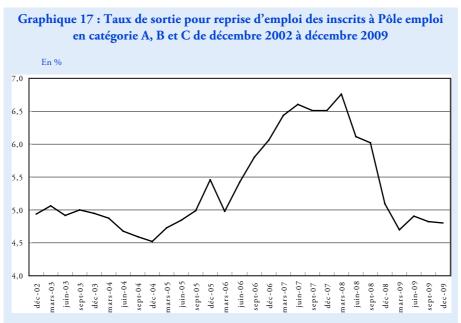


3.2. Les flux

De façon symétrique à la question des flux d'emplois, l'enquête Emploi permet d'observer les entrées et les sorties du chômage. Comme on l'a vu, la hausse des entrées dans le chômage a été alimentée, surtout en 2008, par les sorties plus nombreuses de l'emploi, notamment en provenance de l'intérim. Cette hausse s'explique également par l'accroissement du nombre de personnes passant de l'inactivité au chômage, des jeunes pour la plupart. Mais on observe aussi que les effectifs des personnes qui restent au chômage entre un trimestre et le suivant se sont beaucoup accrus en 2008 et 2009, ce qui renvoie aux commentaires sur l'évolution du chômage de longue durée qui précèdent.

Du côté des sorties du chômage, leurs variations tiennent plus à celles des sorties vers l'emploi qu'à celles des sorties vers l'inactivité : net recul en 2008 précédant l'augmentation des entrées, puis légère reprise en 2009. Mais, comme on l'a dit à propos des flux d'emplois, la qualité des emplois ainsi retrouvés s'est dégradée du point de vue à la fois des statuts d'emploi et des durées travaillées. Les mobilités opérées, qu'il y ait eu ou non passage par le chômage, sont de plus en plus subies (cf. complément C au rapport au Conseil d'analyse économique de M. Lemoine et E. Wasmer sur les mobilités des salariés). Tout ceci est cohérent avec les statistiques de flux en provenance de Pôle emploi, qui permettent en particulier de suivre trimestriellement les motifs de sortie des demandeurs d'emploi : en décembre 2009 (derniers chiffres connus), 44,0 % des demandeurs sortis des listes ont repris un emploi, soit - 6,4 points de moins qu'en décembre 2007 (tableau 1 et graphique 17). Parmi ces demandeurs, 28,7 % ont retrouvé un CDI (contre 31,3 % un an auparavant) et 10 % un contrat aidé (contre 6,9 %) ; de plus 27,6 % d'entre eux occupent maintenant un emploi à temps partiel, soit 2,7 points de plus qu'en septembre 2008.

Au total, la forte augmentation du chômage enregistrée en 2008 et 2009 s'explique donc par davantage d'entrées, moins de sorties et, parmi elles, moins de sorties vers l'emploi. En outre ces sorties « positives » s'effectuent vers des emplois de moindre qualité, générateurs de chômage récurrent.



Champ: Sortants dans le dernier mois du trimestre des listes de Pôle emploi en catégories A, B et C de France métropolitaine présents sur les listes à la fin du trimestre précédent.

Note de lecture: 4,8 % des inscrits à Pôle emploi en catégories A, B et C à la fin de septembre 2009, sont sortis des listes fin décembre 2009 et ont repris un emploi à la sortie.

Source: Enquête sortants Dares-Pôle Emploi.

Tableau : Sorties des listes de Pôle Emploi par motif réel

En %

| | déc-07 | m ars-08 | juin-08 | sept-08 | déc-08 | mars-09 | juin-09 | sept-09 | dec-09 |
|--|---------|----------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Ensemble | 458 300 | 451 500 | 432 300 | 424 800 | 408 900 | 431 700 | 461 900 | 459 600 | 481 100 |
| Reprise d'emploi | 50,4 | 52,2 | 49,0 | 47,6 | 44,9 | 43,6 | 45,7 | 44,2 | 44,0 |
| Formation | 9,6 | 10,5 | 11,1 | 10,3 | 11,5 | 10,0 | 9,7 | 9,5 | 10,9 |
| Retraite, DRE | 2,5 | 2,3 | 2,1 | 2,0 | 2,7 | 1,5 | 1,7 | 1,8 | 2,3 |
| Arrêt de recherche d'emploi temporaire | 7,6 | 8,0 | 8,0 | 7,7 | 7,9 | 7,7 | 7,6 | 7,6 | 7,7 |
| Non-renouvellement volontaire de la demande | 2,8 | 2,9 | 3,0 | 3,0 | 2,9 | 3,6 | 3,3 | 3,2 | 3,0 |
| Non-renouvellement accidentel de la demande | 5,6 | 5,7 | 6,0 | 6,9 | 6,3 | 7,6 | 7,9 | 9,0 | 8,1 |
| Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription | 14,7 | 11,8 | 14,5 | 16,0 | 16,9 | 19,3 | 17,6 | 18,1 | 17,9 |
| Radiation administrative | 2,2 | 2,2 | 2,4 | 2,1 | 2,1 | 2,0 | 1,7 | 1,7 | 1,8 |
| Autre motif de sortie | 4,6 | 4,1 | 3,9 | 4,4 | 4,7 | 4,6 | 4,7 | 5,0 | 4,2 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source: Enquête sortants Dares-Pôle emploi.

Conclusion

La crise économique de 2008-2009, la plus importante que la France ait connue depuis la Seconde guerre mondiale, a eu un impact important sur la situation de l'emploi mais, relativement au repli de la production, les destructions d'emplois que l'on a observées ont été moindres cette fois-ci que lors de la récession de 1992-1993.

L'adaptation s'est opérée tout d'abord par des mesures de flexibilité externe, à travers notamment une réduction drastique de l'activité intérimaire. Les entreprises ont ensuite recouru à des mesures de flexibilité interne portant sur le temps de travail, en particulier en utilisant de façon assez massive les dispositifs de chômage partiel. Enfin, elles ont pu réduire le volume d'emploi interne, mais avec des conséquences moins graves pour les titulaires de contrats stables.

Le coût de la crise a donc été en bonne partie supporté par la frange la plus jeune et la moins qualifiée de la population active, celle qui connaît le plus l'emploi précaire, le sous-emploi et le chômage récurrent. En outre, on observe une dégradation moyenne de la qualité des emplois retrouvés, à la fois du point de vue des statuts d'emploi et des durées travaillées.